

ÉCOLOGIE ET SÉCURITÉ : LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Lancement d'un plan pluriannuel d'optimisation et de réduction des impacts

L'éclairage public fait partie de notre quotidien depuis plusieurs décennies, au point de ne plus y prêter attention. Et pourtant, l'excès d'éclairage artificiel, le développement incontrôlé du nombre de points lumineux et la mauvaise qualité de l'éclairage peuvent générer des impacts importants.

LE DÉFI DE LA POLLUTION LUMINEUSE

Le constat, en France, est sans appel

- 94% de lumière émise en plus en 20 ans,
- Près de 10 millions de points lumineux, soit l'équivalent en puissance installée d'un réacteur nucléaire,
- Plus de la moitié du parc est obsolète et surconsommatrice d'énergie,
- 30 à 50% de la lumière est renvoyée vers le ciel avec la plupart des lampadaires actuels,
- L'éclairage public représente 32% de la consommation d'électricité des communes et 31% de leur dépense d'électricité,
- L'éclairage artificiel est la seconde source de mortalité des insectes due aux activités humaines après les pesticides.

Dans ce contexte, les communes françaises commencent à réagir !

Les consommations d'électricité liées à l'éclairage public ont ainsi baissé de 30% dans les communes entre 2012 et 2017, suite à la mise en œuvre de plusieurs types de mesures : réduction du nombre de points lumineux, remplacement d'anciennes lampes par des leds, abaissement de puissance ou extinction (partielle ou totale) de l'éclairage public...

La Municipalité de Quint-Fonsegrives a, elle aussi, décidé de réagir face à ce constat et à ces enjeux.

Le Maire, Jean-Pierre Gasc, a confié à Franck Chatelain, Maire-adjoint délégué à l'Environnement, la mission de mettre en œuvre un plan d'actions afin d'optimiser l'utilisation de l'éclairage public et de réduire ses multiples impacts.

Dans un premier temps, le SDEHG (Syndicat départemental d'énergie de Haute-Garonne) a réalisé un **diagnostic du parc d'éclairage public existant, d'où il ressort que :**

- Le parc est globalement en bon état, bien qu'il reste encore 31% d'équipements vétustes et moyens, dont plus de la moitié est constitué de luminaires "boules" éclairant autant le ciel que le sol,
- Il reste beaucoup de lampes avec des puissances élevées (100 W et plus),
- Le parc est composé en majorité de lampes sodium haute pression (60% du parc), non économes.

Les enjeux sont donc importants

- Limiter la pollution lumineuse néfaste pour la faune, la flore... et l'être humain,
- Réduire la consommation électrique et donc les dépenses,
- Améliorer la qualité de l'éclairage,
- Respecter la réglementation et notamment l'arrêté du 27 décembre 2018 sur les nuisances lumineuses.



ÉCOLOGIE ET SÉCURITÉ : LES NOUVEAUX DÉFIS DE L'ÉCLAIRAGE URBAIN

Assurer la sécurité publique et routière, engager la transition énergétique... Fruit d'une longue histoire, indissociable du développement des villes et des avancées technologiques, l'éclairage public fait face aujourd'hui à de nouveaux défis !

Un plan pluriannuel d'optimisation de l'éclairage public et de réduction des impacts a été élaboré.

5 axes de travail

- **Le remplacement sur 3 ans des 222 luminaires "boules" par des luminaires adaptés** (éclairant le sol) et équipés de lampes à leds, consommant beaucoup moins d'électricité ; un abaissement de puissance est également prévu entre 23h00 et 05h00 du matin sur ces nouveaux équipements et des horloges astronomiques seront installées, réduisant d'autant plus la consommation ; ces travaux concerneront principalement les quartiers des Coteaux et de la Ginestière, le reste étant situé en secteur diffus
- **L'engagement d'une réflexion avec les habitants de la commune sur l'extinction partielle de certaines rues secondaires** ; les animations prévues au mois d'octobre dans le cadre du "Jour de la nuit" seront l'occasion d'échanger sur ce point (voir programme ci-après)
- **Le traitement spécifique de l'éclairage sportif et de mise en valeur du patrimoine public**, en vue d'une extinction automatique au cœur de la nuit
- Le choix de critères objectifs pour décider d'éclairer ou non les chemins piétonniers : présence de points lumineux de voirie à proximité, longueur et fréquentation...
- **Le remplacement, sur plusieurs années, des luminaires vétustes restants** et le passage progressif à la led pour l'ensemble du parc d'éclairage public, avec abaissement de puissance

En résumé, optimiser et réduire les impacts, cela signifie : "éclairer mieux, éclairer moins" ou autrement dit "plus de qualité et moins de quantité" ; tel est la volonté de la Municipalité de Quint-Fonsegrives en matière d'éclairage public.

Le parc d'éclairage public de Quint-Fonsegrives en quelques chiffres :

- Nombre de points lumineux de voirie : 1 494
- Nombre de lanternes type "boules" : 222
- Nombre d'éclairages sportifs : 84
- Nombre d'éclairages de mise en valeur : 85
- Taux d'équipement en leds: 20% du parc (supérieur à la moyenne départementale)
- Consommation annuelle : 596 000 kWh (en 2020)
- Coût annuel : 84 640 € (en 2020)



Éclairage public et pollution lumineuse : des animations pour échanger et mieux comprendre

Exposition, ciné-débat, observation du ciel étoilé - vos rendez-vous d'octobre

Afin de présenter son projet pluriannuel d'optimisation et de réduction des impacts de l'éclairage public et d'échanger avec les habitants sur les enjeux liés à l'éclairage artificiel, la pollution lumineuse, la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, la commune de Quint-Fonsegrives organise plusieurs temps forts au mois d'octobre, dans le cadre de la 13^{ème} édition du "Jour de la Nuit":

L'exposition "songe d'une nuit étoilée" sera librement accessible au complexe Pépi du 4 au 10 octobre.

Un ciné-débat se tiendra dans la salle de représentation (complexe Patrick Pépi) le jeudi 7 octobre à 20h30 ; la diffusion du documentaire d'Arte "Le défi de la pollution lumineuse" sera suivie d'une présentation du plan pluriannuel de réduction des impacts de l'éclairage public à Quint-Fonsegrives et d'échanges avec différents intervenants.

L'observation du ciel étoilé, une balade nocturne sur le sentier des planètes et divers ateliers seront proposés par la section astronomie du Foyer Rural le vendredi 8 octobre à partir de 20h00 au départ du parc de la Saune.

